



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 30 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze, le trente juin à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Cliousclat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Cliousclat, sous la présidence de M. Bertrand DELALLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 juin 2014

PRESENTS: M. Bertrand DELALLE, Maire, Mme Isabelle PICCHI, Mme Jessica LABANNE, M. Jean-Patrice MISPREUVE, M. Quentin MONTEUX, Adjoints ; M. Rémi VINUESA, M. Christian PERRIER, Mme Lore HUSSON, M. Philippe ARCHIMBAUD, M. Gérald BRUN, Mme Corinne BOREL, M. Julien POUX.

Absents excusés : M. Gilbert CHAREYRON (procuration à Rémy VINUESA), Mme Annick HERVE (procuration à Bertrand DELALLE).

Absent : M. Lionel GRANJON.

Secrétaire de Séance : Mme Jessica LABANNE

Début de séance : 20h35

### **I. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26/05/2014.**

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 26/05/2014.

### **II. Désignation des délégués au SISPD (Syndicat intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) : délibération.**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que le Conseil doit désigner 2 délégués et un suppléant au SISPD. Monsieur Jean-Patrice MISPREUVE se propose comme 1<sup>er</sup> délégué, M. Bertrand DELALLE en tant que 2<sup>ème</sup> et Philippe ARCHIMBAUD en tant que suppléant.

- Titulaires : M. Jean-Patrice MISPREUVE et Bertrand DELALLE
- Suppléant : Philippe ARCHIMBAUD

**Désignation des membres approuvée à l'unanimité des membres du conseil.**

### **III. Convention de mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Drôme : délibération**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les employeurs territoriaux sont responsables de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans leurs collectivités.

De ce fait, les autorités territoriales sont dans l'obligation de nommer un Agent Chargé d'assurer la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité du travail (ACFI), mis à disposition par le centre de gestion.

Sa mission consiste à contrôler les conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail et de proposer des préconisations adaptés et cohérentes avec la taille de la collectivité.

Le financement de cette mission est fixé à 294 € par jour d'intervention de l'ACFI pour les communes affiliées au CDG.

**A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention**

### **IV. Groupement des certificats d'économies d'énergie avec l'aide du SDED : délibération.**

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée de la proposition d'Energie SDED, Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, consistant à lui transférer les droits à Certificats d'Economie d'énergie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune, afin de les regrouper sur l'ensemble du département.

Des projets sont en cours d'élaboration dans ce domaine, un groupement pourrait être intéressant si les projets aboutissent. Energie SDED propose une telle mutualisation.

La commune a un an après l'achèvement des travaux pour déposer le dossier.

**Délibération adopté à l'unanimité.**

### **V. Programme Leader**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que la commune souhaite, avec l'ensemble des partenaires, travailler sur un projet de création d'une pépinière d'entreprise et à cette fin elle sollicite une subvention au titre de la mesure 321 du programme LEADER ; la commune s'engage à confirmer la vocation du lieu pendant au moins 5 ans à compter de la date de la signature de la convention à venir.

Une demande de subvention au programme LEADER est alors demandée.

**Délibération adopté à l'unanimité.**

## **VI. Décision modificative : achat fonds de commerce SARL Poterie de Cliousclat**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que, pour l'achat du fonds de commerce SARL Poterie de Cliousclat, des dépenses supplémentaires sont à prévoir. Il convient donc de faire une DM pour ouvrir des crédits complémentaires sur le compte 2088.

Les crédits seront prélevés sur le compte 2313-030.

Pour cela il est nécessaire d'inscrire des crédits budgétaires aux comptes suivants :

<b>Comptes</b>	<b>Montant</b>
• Dépenses 2088 Droit au bail	+ 2.200
• Dépenses 2313-0030 Travaux Poterie	- 2.200

**Délibération adopté à l'unanimité.**

## **VII. Déclaration d'intention d'aliéner parcelle ZD 346 et ZD 348.**

Le notaire, Maître DEGRENDEL, nous informe que les parcelles ZD 346 et ZD 348 ont fait l'objet d'une promesse de vente.

Ces parcelles sont situées sur un périmètre sur lequel nous pouvons préempter.

Le montant de l'acquisition est de 115.000 €.

**A l'unanimité des membres présents, la Commune ne souhaite pas préempter.**

## **VIII. Questions diverses**

### **Dépôt de déchets de végétaux**

Le problème de dépôt de déchets près du lagunage a été soulevé par Madame PICCHI.

Bien qu'une chaîne a été mise pour empêcher le dépôt de déchets, un tas a déjà été reformé depuis son l'installation.

La mairie souhaite communiquer sur une sanction type "en cas de dépôt interdit, le nettoyage du site sera à votre charge" et promouvoir l'entraide pour mutualiser les transports à la déchetterie ;

La question se pose quant à installer un bac à compost sur la commune, la question sera posée aux agents de la CCVD.

### **Groupe de Travail Poterie**

Monsieur le Maire fait un point sur la commission poterie.

Actuellement nous sommes à la recherche d'un céramiste expérimenté en poterie utilitaire traditionnelle vernissée. Une annonce va être passée dans la Revue de la Céramique et un site spécialisé.

Un Musée va être mis en place avec des collections tournantes et de la poterie contemporaine.

### **Associations et manifestations**

Nécessité de trouver des bénévoles prêts à s'investir pour l'organisation des manifestations.

Peu de représentants de Cliousclat pour les commémorations officielles.

Dimanche 6 : commémoration du sabotage du pont de Livron à 10h

Prochain conseil le 28 juillet 2014

Réunion d'adjoint décidée dans la semaine

Fin de séance à 21 h 57